

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mardi 16 février 2021

Présents : 29 30 (à partir de la délibération n°3)
Représentés : 03 03 (E. CARENCO, G. GRANIER, L. MELMOUX)
Absents : 01 00 (M. FRANCESCATO arrivé à partir de la délibération n°3)

* Monsieur Raoul BACQUELIN est nommé **secrétaire de séance**.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ à l'unanimité :

- * décide d'appliquer une remise exceptionnelle de 25 % pour les abonnés non-alimentaires du marché en 2020 sollicitant un abonnement pour 2021 ;

➤ à l'unanimité :

- * sollicite auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention la plus élevée possible pour la plateforme de commerce en ligne M.A.R. MOTTE-SERVOLEX et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier ;

➤ à l'unanimité :

- * décide de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles primaires, sollicite la subvention maximale correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier ;

➤ prend acte du rapport annuel 2020 de la Commission Communale pour l'Accessibilité ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage Grand Chambéry/La Motte-Servolex pour des travaux de rénovation d'éclairage public sur des voiries d'intérêt communautaire et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à cet avenant ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve les futurs travaux de remplacement des points lumineux sur les différents secteurs cités (pour un montant estimatif de 288 400,30 € H.T.) et sollicite dans ce cadre, l'aide du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES), au taux maximum,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve la création du groupement de commandes avec Grand Chambéry, la Ville de Chambéry, le CCAS de Chambéry et les communes de La Ravoire et La Motte-Servolex pour la maintenance de la plateforme de dématérialisation «profil d'acheteur» et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à ce futur groupement ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve la cession à la Société Publique Locale de la Savoie (SPLS) des parcelles communales listées pour une superficie globale de 154 562 m² et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette cession et à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition à M. Jean-Marie MARTIN des parcelles cadastrées section F n° 121, n° 123 et n° 125 d'une superficie totale de 697 m² pour un montant de 300 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition et à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la cession à la société SERPOLLET de la parcelle communale cadastrée AS n° 20 (156 m²) pour un montant de 10 920 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette cession et à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 750 € au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage Le Tétras Libre ;

➤ **à l'unanimité :**

- * autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de candidature au Label «Territoire Engagé pour la Nature » ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques et sollicite l'aide la Région et de tous autres organismes susceptibles de subventionner ces acquisitions,
- * sollicite une autorisation de démarrage anticipé de l'opération afin de passer la commande avant l'octroi de la subvention.

*** SUR PROPOSITION DE CÉLINE VERNAZ, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * émet un avis favorable au maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours dans les écoles publiques de la commune à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021.

*** SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILLAUD, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet d'avenant n° 1 Grand Chambéry/La Motte-Servolex pour l'entretien courant des voiries d'intérêt communautaire et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à cet avenant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de convention de servitude Grand Chambéry/Commune pour le passage de canalisations d'eau potable et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à cette convention ;

➤ **par 32 voix pour et 1 non part au vote (S. SABY) :**

- * approuve le projet de convention de servitudes Ville/ENEDIS relatif aux travaux de passage de canalisations sur les parcelles communales AB n° 581, 617 et 619, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à ce projet.

*** SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**

➤ **par 32 voix pour et 1 non part au vote (D. FOLLIET) :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'isolation de l'habitat et l'acquisition de broyeur de végétaux et leur accorde les montants proposés.

*** SUR PROPOSITION DE ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**

➤ à l'unanimité :

- * décide que la commune devienne opérateur de l' « AOC Bois de Chartreuse » pour toutes les parcelles répondant aux critères d'altitude et de gestion en futaie irrégulière,
- * charge Monsieur le Maire de signer la déclaration d'identification et de fournir tous les documents nécessaires.

*** SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER MUNICIPAL :**

➤ à l'unanimité :

- * décide de mandater le Centre de Gestion de la Savoie aux fins de mener, pour le compte de la ville de La Motte-Servolex, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés à la CNRACL,
- * charge Monsieur le Maire de transmettre au Centre de Gestion l'ensemble des pièces nécessaires à la formalisation de ce mandat ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve l'avenant susvisé prolongeant le dispositif de médiation préalable obligatoire jusqu'au terme de l'expérimentation nationale, soit jusqu'au 31 décembre 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Centre de Gestion l'avenant à la convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve la convention d'adhésion au service intérim et qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Centre de Gestion de la Savoie ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve la convention de mise à disposition d'une archiviste avec Grand Chambéry l'Agglomération pour une durée de 15 jours en 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait à La Motte-Servolex,
le 17 février 2021

Le Maire

Luc BERTHOUD

